

Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire du 20 janvier 2023

Le Président, Patrick Smyl, prend la parole pour ouvrir cette Assemblée Générale Ordinaire, qui réunit 135 adhérents et 163 personnes représentées.

Il passe ensuite la parole à Mr Michel Vendra, adjoint aux associations, au sport et à la vie culturelle de la ville de Sassenage.

Celui-ci remercie le Président de son invitation. Il présente ses vœux pour 2023 aux membres de l'assemblée et félicite les 135 personnes présentes pour l'intérêt qu'elles portent à leur association. Il en profite pour féliciter les bénévoles qui oeuvrent pour la bonne marche de la GV Sassenage. Il rappelle l'importance du soutien de la ville de Sassenage auprès des associations sportives ou autres. Il s'excuse de ne pouvoir rester plus longtemps compte tenu de ses autres charges et salue l'assemblée.

Rapport moral saison 2021/2022

(Intervention du Président)

« Bonjour à tous

Je tiens tout d'abord à vous remercier, chers adhérents, de votre présence qui nous encourage, nous, les bénévoles de l'association GV Sassenage.

Je remercie Michel Vendra, adjoint délégué aux associations, au sport et à la culture, de sa présence pour souligner notre partenariat.

Il est de tradition en janvier de présenter ses vœux. C'est donc avec plaisir qu'au nom de tous les bénévoles de la GV Sassenage je vous souhaite joie, bonheur et des tas d'activités physiques pour préserver votre capital santé. C'est donc avec plein de bonnes résolutions que nous commençons cette nouvelle année 2023.

J'ouvre officiellement cette Assemblée Générale Ordinaire (AGO) pour ma 5ème année consécutive, ce qui constitue déjà un quinquennat bien rempli. Vous êtes **135** présents et **163** pouvoirs représentant **298** adhérents sur 452 licenciés à ce jour soit 66 % des membres de l'association. Le quorum de 10% pour les associations de plus de 400 licenciés est donc largement atteint.

Ayons une pensée pour nos adhérents ou conjoint d'adhérents qui ont rejoint le chemin de l'éternité : Jean-Louis Allouard, Bernard Guier, Nicole Chemello, Elise Picut et Max Guillermet tout récemment »

Déroulé de cette AGO

La première résolution est l'adoption du compte-rendu de notre AGO du 3 décembre 2021 que vous avez reçu avec la convocation.

Après vote, le compte rendu de l'Assemblée Générale du 3 Décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

La 2^{ème} résolution : rapport moral.(transcription intégrale de la présentation par le Président)

L'association

Comme chaque année, il me revient de vous présenter le rapport moral de notre association. Un peu de pédagogie en vous rappelant simplement que le rapport moral permet de rendre compte, dans les grandes lignes, de la gestion et des actions réalisées sur la saison 2021 2022 et d'envisager la gestion future sur la saison 2022 2023 déjà bien entamée.

Pour rappel, L'association vous propose un panel d'activités physiques dans les domaines du sport-santé pour le bien-être de chacun autour des valeurs de sécurité et de convivialité.

Bilan général financier

Tout d'abord, les grandes lignes de la gestion financière montrent une gestion rigoureuse excluant toutes dépenses incongrues. Le budget prévisionnel 2021/2022 prévoyait 7415€ de déficit compte-tenu des incertitudes d'adhésions pour terminer avec un déficit de 2012€ seulement. Le détail vous sera donné dans le rapport financier.

Bilan général des partenariats

En termes de partenariat, nous avons un lien très fort avec la Mairie de Sassenage représentée aujourd'hui par Michel Vendra. Outre l'attribution d'une subvention de 3000 € pour le fonctionnement de l'association, nous avons la mise à disposition gratuite d'un ensemble de salles dans les gymnases des Pies et la Halle Jeannie Longo géré par le service des sports et des salles du Centre Associatif St Exupéry gérées par le Centre lui-même. Compte-tenu des malfaçons dans la toiture du gymnase Fleming, nous n'avons plus accès à la salle d'escalade avec pour conséquence le transfert de nos activités vers d'autres salles.

Pour les salles de sports nous devons aussi composer avec les scolaires, qui sont prioritaires sur les associations, et être transférer de temps en temps vers d'autres salles pas forcément adaptées.

Le deuxième partenariat concerne notre affiliation à la Fédération Française de la Gym Volontaire qui nous a alloué une participation de 215€ via le Codep pour la formation de nos ABR et indirectement une subvention de 1600€ pour la mise en place gratuite des 2 cours de stretching en provenance du ministère des Sports.

Bilan général de l'association

Pour les inscriptions de la saison, nous avons initié les inscriptions en ligne depuis le 1^{er} juillet 2021 pour les anciens adhérents afin de tester l'application Assoconnect. Le lancement de cette nouvelle modalité est resté très prudent occasionnant un énorme travail d'inscription au mois de septembre 2021.

Voici quelques statistiques générales concernant les inscriptions

- Evolution du nombre d'adhérents : on note 413 adhérents en 2021/2022 pour 293 adhérents en 2020/2021 soit une reprise de 29 % après l'année « Covid ».
- Répartition des adhérents par âge et par genre : 74 % de femmes et 26 % d'hommes avec la tranche d'âge la plus représentée 60/70 ans.
- Evolution de la moyenne d'âge : 69,15 ans. La population est vieillissante.
 - La plus jeune : Audrey Gros 27 ans
 - Le plus ancien : Maurice Mazzonetto 88 ans

La saison septembre 2021 juin 2022 a démarré avec la Covid 19

et son lot de contraintes : port du masque en dehors de l'activité physique, obligation d'un pass-sanitaire à jour, listes obligatoires des participants dans chaque activité (Gym et Rando) tenues par un ou plusieurs responsables que je remercie pour la bonne exécution de cette mission.

A cause de la Covid 19

- Nous avons dû repousser l'AGO en décembre dans la salle des Andes de St Exupéry sans apéro,
- Nous avons annulé la galette prévue le 28/01,
- Nous avons annulé aussi la sortie famille prévue le 09/04 aux Carrières de Lumières.

Bilan général de la Gym

Par Gym il faut entendre tous les cours de gym (dynamique, sénior, équilibre et plein air), piscine, salle de muscu, yoga, country, pilates, et acti-marche dispensés par des professionnels. Toutes ces activités représentent 317 adhérents.

A la demande de nombreux adhérents nous avons ouvert 2 cours gratuits de stretching en fin de saison pour tester la viabilité de cette nouvelle activité.

A la demande des participants du cours de muscu, nous avons demandé l'ouverture de la salle en libre accès tous les mardis après midi sur les appareils de cardio uniquement.

Nous avons augmenté le tarif horaire de nos animatrices (teurs) de 1€ soit 4%. Nous avons eu des mouvements de personnels (retraite, démission, remplacement, absence prolongée) pour lesquels nous avons dû faire face en toute urgence pour assurer la bonne continuité de nos activités.

Bilan général de la Rando

Par rando il faut entendre la randonnée pédestre, la rando marche nordique, les raquettes et le ski de fond dispensés par des bénévoles regroupant 217 randonneurs dont l'accueil d'une réfugiée ukrainienne hébergée par une de nos adhérentes de Sassenage.

Côté sécurité, nous avons eu à déplorer 4 blessés fin 2021 début 2022 (Antoinette, Guadeloupe, Jeanne et Michèle(s)) avec un transport par hélico et un par ambulance.

Nous avons continué notre politique de formation pour des PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) et de 2 nouveaux ABR1 (Catherine et Antonio).

En matière d'organisation, nous avons repoussé les 30 ans de la rando prévu le 14/12/22 au 20/09/2023 toujours à cause de la Covid 19.

En matière de transport par car pour les randonneurs, les dépenses augmentaient beaucoup plus vite que les recettes, d'où une participation complémentaire de 1€ et une nouvelle organisation de remplissage des cars.

Je ne peux pas terminer le bilan rando sans vous parler d'un débat qui agite depuis le mois d'octobre 2021 les groupes des ABR et du Codir.

« Chers adhérents de la gym je suis vraiment désolé du sujet que je vais aborder maintenant car il ne concerne que les randonneurs. Merci d'avance pour votre indulgence.

De quoi s'agit-il ?

Au début de la saison 2021/2022 notre Fédération EPGV nous a envoyé une nouvelle réglementation (sans concertation) sur les nouvelles prérogatives des Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée (ABR) suivant un nouveau système de cotation des randonnées pédestres édité par la Fédération Française de Randonnée (FFR) qui est délégataire de la randonnée au ministère des Sports.

Partant du constat qu'il existe une multitude non harmonisée de cotation des randos (p.ex. la distance et le dénivelé) la FFR a mis au point un système de cotation innovant servant de référence nationale. Je vous le présente d'après le guide pratique de cotation des randonnées pédestres de la FFR que vous pouvez vous procurer facilement sur leur site

Présentation : du guide pratique de cotation des randonnées pédestres (bible) du référentiel FFR Cotation Rando :

Il est composé de 3 lignes et 5 colonnes avec des couleurs que l'on reconnaît facilement comme pour le ski, du vert très facile au noir difficile

Il est très intéressant de remarquer que les 5 couleurs (du vert au noir) correspondent à nos 5 groupes (des Mouflons aux Chamois) ce qui souligne l'expérience de nos ABR, depuis 30 ans, dans l'appréciation des difficultés pour permettre à tous nos randonneurs de trouver (passer moi l'expression) « chaussure à son pied ».

Outre les couleurs, le système de cotation repose sur 3 critères :

- **L'effort ou difficulté physique** calculé dans une application numérique IBP sous forme de score côté sur une échelle de zéro à plus de 100
 - o P. ex : de 0 à 25 vert, de 26 à 50 bleu, de 51 à 75 orange, de 76 à 100 rouge et > 100 noir
- **La technicité ou difficulté technique** en termes d'obstacles
 - o Il suffit d'un seul obstacle techniquement difficile pour que le niveau soit élevé
 - o Exemple Chamechaude et Moucherotte
- **Le risque ou la difficulté accidentogène** lié aux risques de chutes ou glissade

C'est un outil d'aide à la décision destiné au grand public mais qui ne prend pas en compte d'autres variables comme la météo, votre préparation physique, votre équipement et le poids de votre sac à dos ; Je n'entrerai pas plus dans le détail faute d'y passer la nuit.

S'appuyant sur ce référentiel et sur le concept du sport-santé, notre Fédération EPGV a publié de nouvelles prérogatives pour les ABR qui engendrent un nouveau périmètre de nos activités et donc un nouveau périmètre de la couverture de l'assurance groupe.

Présentation du tableau FFEPGV avec application au 1^{er} juillet 2022

Restrictions ABR1 et ABR2

Restrictions raquettes notamment pas de nocturne

Jouons maintenant au jeu des différences : présentation comparative

Côté FFR

- Toutes les cases sont colorées
- Possibilité d'encadrement de la marche nordique par un bénévole
- Possibilité de raquettes et ski de fond

Donc si nous frappons à la porte de la FFR, nous conservons toutes nos activités Rando et activités neige comme aujourd'hui.

Côté EPGV

- 7 cases sont blanches
- Encadrement obligatoire de la marche nordique par un professionnel
- Raquettes limitées
- Ski de fond annulé

Donc si nous restons à l'EPGV, réduction de l'intérêt de certaines sorties, réduction de la motivation de quelques ABR et annulation de l'encadrement bénévole de la marche nordique et annulation du ski de fond.

Voilà pour la présentation succincte, reste la question que faire ?

Ces différences engendrent 2 visions du futur de notre association :

- Soit nous restons affiliés à une seule fédération l'EPGV en acceptant les nouvelles prérogatives donc accepter les restrictions d'activité et d'assurance groupe qui vont ensemble.
- Soit nous allons vers une double affiliation par exemple la Gym avec l'EPGV, dont c'est le métier, et la rando avec la FFR, dont c'est le métier, pour conserver tous nos acquis et un périmètre d'assurance groupe élargi et même à titre personnel.

Jusqu'à là le choix est simple et binaire. Mais quels sont les obstacles ?

- 1- Les 2 univers se recoupent et la double affiliation (double licence) pénalise les participants à la fois de la gym et de la rando.
- 2- Les statuts actuels font systématiquement référence à l'EPGV d'où l'obligation de les modifier via une Assemblée Générale Extraordinaire.
 - a. Exemple de la GV Vizille devenu Gym-Rando Vizille avec 3 sections
 - Section gym affiliée à l'EPGV
 - Section Rando affiliée à la FFR
 - Section non affiliée donc sans licence (sophrologie et Zumba)

En conclusion

Ces 2 visions de l'association ont fait débat au sein du Codir et des ABR depuis plus d'un an sans consensus, chacun s'enracinant dans ses convictions du pour ou du contre. Les discussions se sont tellement envenimées qu'elles ont atteint le niveau des attaques personnelles sur le Président en termes de reproches, d'injure, de démission, de division, voire de saisir le tribunal administratif.

D'une ambiance débonnaire et sereine au sein du codir, nous avons migré vers une ambiance électrique, malsaine et procédurière. Pour toutes ces raisons, j'ai décidé de maintenir la situation actuelle, c'est à dire une seule affiliation à l'EPGV et de laisser la place à une autre équipe dirigeante.

Merci aux participants au sens strict de la Gym d'avoir patienté jusqu'au bout .

Pour terminer ce rapport moral, je vous présente les objectifs pour la saison actuelle 2022/2023 déjà bien entamée (à mi-chemin).

Prévisions Association

- Inscriptions en ligne avec paiement par CB pour tous les adhérents anciens et nouveaux pour alléger la montagne de travail du mois de septembre.
- En ce qui concerne le partenariat avec le Vieux Campeur, votre licence remplace dorénavant les bons d'achat et permet d'obtenir une remise directe en caisse de 12%.
- 2 réunions communes (codir + responsables de groupe) soit les 38 bénévoles sous l'appellation « projet associatif » pour élaborer des axes d'évolution et de développement.

Prévisions Gym

- Faire une analyse financière fine, activité par activité, pour savoir quels sont les cours qui sont très déficitaires (dépenses largement supérieures aux recettes).
 - Avec la possibilité d'annuler des cours
 - Yoga débutant déjà annulé sur les 2 derniers trimestres.
 - Cross marche oxygène annulation du trimestre hiver.
- Ouverture des 2 cours de stretching dans le programme annuel.
- Remise au programme du cours du jeudi soir.
- Dédoublage des cours de la gym équilibre et de la muscu pour une bonne sécurité des participants.

Prévisions Rando

- Continuer la politique de formation d'ABR et de PSC1.

Prévisions financières

- Demande de subvention départementale.
- Augmentation des tarifs.

Questions ? diverses questions et problématiques sont évoquées à propos de la proposition de double affiliation pour les randonneurs. Certains membres demandent des éclaircissements sur le nombre de personnes concernées et le coût pour les adhérents. D'autres craignent une scission de l'association. Inquiétude et tension dans l'assemblée.

Vote du rapport moral : Contre : 5 Abstention : 13.
Le rapport moral est adopté.

Rapport d'activité Gym

Statistiques

- Licenciés gym Indoor : Moyenne de fréquentation : 20 personnes avec 47 maximum.
Indoor autres activités : 13 personnes avec 22 maximum
- Licenciés gym Outdoor : Moyenne de fréquentation : 19 personnes avec 22 maximum.

Les mouvements de personnel pour la saison 2021/2022 furent nombreux mais nous sommes toujours débrouillés pour assurer la continuité des cours :

- Sylvie Arribert a pris une retraite bien méritée.
- Démission d'Elise Costel dès la 1^{ère} semaine pour le cours du gym9 du jeudi soir.
- Nouvelle animatrice de danse Country avec Laura Vendra (fille de Loris).
- Remplacement de Chantal Château, pour absence de pass sanitaire, par Agathe Mathieu.
- Remplacement de Cynthia Aulagnier par Caroline Masson pour le cours de gym sénior du lundi matin.
- Remplacement occasionnel de Thierry Lager par son collègue Lionel Tore.
- Un coup de chapeau aux animatrices(teurs) qui ont su gérer les nombreux changements de salle.
- **Questions ?**: absence de question.

Vote : Le rapport de la gym est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité Rando

Statistiques :

Licenciés Rando : 217 randonneurs

Répartition des randonneurs : 39 % d'hommes et 61 % de femmes. La tranche d'âge la plus représentée est 60/70 ans avec 40 hommes et 59 femmes.

Activités des randonneurs : 4^{ème} trimestre 2021 : 97 randonneurs par sortie. 1^{er} trimestre 2022 : 82 randonneurs par sortie.

Les ABR : Au nombre de 18 répartis entre 11 hommes et 7 femmes. La moyenne d'âge est de 70 ans.



Intervention de Jean-Louis Borel :

« Une saison qui succède à une période marquée par des épisodes de confinement dus à la pandémie de Covid-19. Si les différentes mesures sanitaires, notamment les campagnes de vaccination, ont permis une reprise progressive de nos activités, l'émergence de nouveaux variants et la récurrence de vagues de contamination nous incitent à rester vigilants et prudents, *en recommandant toujours l'usage du masque pendant les transports.*

Une saison forte et intense, riche en émotions. Une convivialité dynamique et appréciée par toutes et tous.

Les ABR ont partagé leurs coups de cœur : Diffusion des diapos choisis par les ABR». Le diaporama sera installé prochainement sur le site internet de la GV de Sassenage.

1 - Les Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée (ABR) :

Cette saison la GV est passée de 18 à 20 Accompagnateurs (8 femmes et 12 hommes) ayant suivi les formations d'accompagnateur randonnée, raquettes. Soit un ratio de 1 ABR pour 10 randonneurs.

ABR, un rôle essentiel pour nos activités de randonnée : ils accompagnent les groupes de randonneurs, réalisent des reconnaissances sur le terrain et établissent le programme des sorties, en fonction des groupes de niveau, avec une priorité : que les sorties se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

2 – La Formation :

Deux nouveaux accompagnateurs, Catherine GAUTHIER-LEFEU et Antonio SANCHEZ ont démarré leurs cursus de formation d'ABR (NB : ABR 1 validé fin Aout 2022). De son côté, Patrick BRESSON a validé son ABR2 en Septembre dernier.

Pour ce qui concerne les activités « neige », nous attendons des propositions de dates, de la part de notre Fédération, pour les ABR en attente de la qualification raquettes.

Nous avons besoin de nouveaux volontaires pour assurer le renouvellement de l'équipe d'ABR et offrir un plus large choix de sorties et de séjours « courts et longs », à des conditions économiques intéressantes.

3 – Sécurité :

La sécurité reste une préoccupation permanente mais le « risque zéro » n'existe pas et nous déplorons 4 blessés en randonnée et une blessée, en raquettes, cette saison.

Pour ce qui est de la formation de secouriste, nous accueillons trois nouveaux diplômés (PSC1) en date du 22 Avril 2022. Un recyclage triennal a été dispensée à 12 adhérents randonneurs et / ou ABR, le 22 Janvier 2022. De plus, avec l'aide de Nadia nous avons animé une séance de « partage de bonnes pratiques » sur la trousse de secours.

Tous les randonneurs, ABR ou non, peuvent bénéficier des sessions de recyclage ou de formation de secouriste « PSC1.

Enfin et c'est important aussi pour la sécurité, tous nos randonneurs bénéficient du transport collectif.

4 - Bilan des activités de randonnée pour la saison écoulée :

Avec 217 randonneurs inscrits et dans un contexte sanitaire toujours prégnant, nous avons réalisé 33 « sorties du mardi ». Avec une moyenne de 97 randonneurs par sortie.

En ce qui concerne les séjours, nous avons réalisé un séjour Hiver, à La Clusaz (Azureva Les Confins), du 07 au 11 Mars 2022, avec 42 randonneurs. Puis un séjour Printemps, du 12 au 17 Juin 2022 à Sixt-Fer-à-Cheval (en Haute Savoie), avec 42 randonneurs.

Et encore un grand merci aux *organiseurs* de ces séjours, ainsi qu'aux *ABR* assurant l'encadrement des randonnées, car c'est un gros travail et une responsabilité importante.

5 - Prévisions : Malgré un contexte sanitaire incertain, nos « activités extérieures » connaissent un réel succès avec, pour l'activité Randonnée, 217 marcheurs répartis en 5 groupes de niveau : Chamois, Isards, Bouquetins, Chevreuils et Mouflons.

Des niveaux qui permettent à chacune et chacun de trouver le type de sortie qui lui convient.

Rapport d'activité Rando Marche Nordique :

L'activité de « Randonnée Marche Nordique », initiée en 2015, poursuit son développement. Nous avons accueilli une « réfugiée ukrainienne » cette année (*licence prise en charge par le Codep de la GV*). Cette discipline est animée par deux ABR, Jean-Louis Borel et Patrick Smyl. 33 sorties ont été réalisées. L'activité est pratiquée le samedi matin, avec quelques sorties pendant les vacances scolaires ou jours fériés, avec une moyenne de 18 participants par sortie.

Notre activité de « Randonnée Marche Nordique » progresse et nous dépasserons les 31 inscriptions. Dans cette dynamique nous prévoyons de consolider la pratique, *autant que possible*, en deux groupes distincts : débutants et confirmés.

Formation :

La fin de formation niveau 2 pour les trois ABR engagés, Catherine, Antoine et Georges est planifiée pour le mois d'Avril 2023.

Un recyclage secourisme, pour 9 PSC1, est organisé ce 21/01/23. **IMPORTANT** : notre association souhaite *renforcer le nombre de secouristes pour toutes les activités pratiquées*, Rando, Gym...

Enfin, nous conservons une vigilance particulière sur la rénovation des cursus de formation des ABR : des enjeux majeurs, toujours d'actualité, sont en traitement par les instances de notre Fédération.

Depuis la rencontre du 1^o décembre 2021 (lors de notre réunion de bilan annuelle des ABR de l'Isère, à Voreppe), avec la Directrice Technique Nationale Adjointe de la FFEPGV un dialogue a été démarré entre la FFEPGV et La FFRandonnée. Un tableau d'équivalence entre les diplômes d'ABR et de « Brevet Fédéral d'Animateur Randonnée pédestre » de la FFRandonnée a été mis en œuvre fin juin 2022. De son côté, la FFEPGV a publié, le 30 Juin 2022, une lettre circulaire précisant les « conditions d'encadrement et prérogatives des ABR de randonnée et raquettes à neige ». Ce texte décrit les règles actuellement en vigueur.

PRECISION : Le Guide de « *Cotation des randonnées* », élaboré par la FFRandonnée, est un « OUTIL » permettant de classer nos randonnées en termes « d'effort, risque et technicité ». Ce document de référence est exploité par la FFEPGV dans son courrier du 30 Juin.

Fin juin également, nos ABR ont participé à une rencontre / débat avec Christine BRESSON, représentante du Comité Départemental de l'Isère de la FFRandonnée, au sujet d'une éventuelle adhésion complémentaire de notre association à cette Fédération pour la pratique de la randonnée et activités connexes (raquettes, MN, ski de fond). Une telle adhésion requiert, au préalable, une modification de nos statuts pour permettre un double rattachement fédéral. L'organisation d'une AG Extraordinaire dédiée à ce sujet est donc à organiser.

Les débats en cours sont à poursuivre.

Bienvenue aux randonneuses et randonneurs qui nous rejoignent cette année.

Pour notre calendrier à venir : Nous poursuivons nos programmes habituels de sorties hebdomadaires et de séjours : Un séjour Hiver, au Centre Azureva d'Arêches-Beaufort, du 06 au 10/03/23, pour 35 places. Un séjour Printemps, du 05 au 10/06/23, au VTF d'Arvieux, dans le Queyras (Hautes-Alpes), pour 50 places.

Pour CONCLURE, nous remercions vivement nos « serre-files » : randonneurs titulaires du diplôme de secouriste, ou professionnels de santé, qui contribuent à la sécurité de nos randonnées. Et, bien évidemment, un grand merci aux photographes et rédacteurs de compte rendus qui nous permettent de mémoriser les bons moments passés ensemble.

Questions ? : absence de question.

Vote : Le rapport Rando et Rando Marche Nordique est adopté à l'unanimité.

Rapport Financier

(Présentation par Gyslaine Iftissen)

Le compte de résultat simplifié fait apparaître un déficit global de 2 012 €. (Voir annexe 1)

Ce déficit est beaucoup moins important que celui que nous avons budgété. (7 415€)

Cela s'explique de la façon suivante :

En raison des restrictions dues au COVID, aucune animation et sortie GV n'ont été effectuées alors que nous les avons prévus au budget.

Une somme de 1 600€ nous a été attribuée par la FFEPGV, pour la mise en place de deux cours de stretching gratuit en essai, pendant une période de 3 mois.

(Ces 2 cours de stretching ont d'ailleurs été reconduits sur 2022/2023)

Le budget simplifié 2022/2023 (voir tableau en annexe 2)

Le budget que nous vous présentons est à nouveau déficitaire, pour un montant global de 12 772€. Il est présenté en trois grands chapitres :

- La vie Associative qui est excédentaire pour un montant de 1 310€.
- Les activités hors randos qui sont déficitaire pour un montant de 9 342€
- La Rando qui est déficitaire pour un montant de 4 740€.

Je vais commenter les activités hors rando qui sont déficitaires de 9 342€

Bernard commentera le déficit de la rando

Le budget activités hors rando est de 35 000€, pour un montant total de dépenses de 44 342€.

Le déficit est de 9 342€. Il s'explique par :

- une augmentation d'heures de cours, 2 heures de stretching supplémentaires par semaine, 2 dédoublements de cours, la gym équilibre, et la musculation. Soit 4h de cours supplémentaires par semaine.
- Le choix de l'embauche d'une salariée en remplacement d'un auto-entrepreneur (le coût moyen de la salariée est assez élevé en raison des indemnités kilométriques) .
- Le montant annuel des salaires est en augmentation, à la suite de deux revalorisations successives pour compenser l'inflation.

Des mesures ont été prises pour contenir ce déficit :

- La suppression d'un cours de yoga (ce cours n'ayant pas suffisamment d'adhérent)
- La suppression temporaire du cours de gym plein air pendant la période hivernale (ce cours n'ayant lui aussi pas suffisamment d'adhérent)
- Une augmentation tarifaire s'appliquera à la prochaine rentrée pour la plupart des cours. (voir tableau des nouveaux tarifs en annexe 3)

Les finances de l'association sont confortables, et le déficit sera compensé par un recours à l'épargne.

Intervention de Bernard Fraix Bavu sur le bilan financier rando :

- **Les frais de fonctionnement** : 1.600 € : 438 € pour les frais de reconnaissance (reco nécessaires pour les randos peu connues pour ne pas risquer de mauvaises surprises, surtout lorsqu'il s'agit d'une rando Mouflons), 400 € pour 30 ans GV Rando, 750 € pour équipements ABR (480€ abonnement au Grand Réseau des Alpes et redevance de l'Agence Nationale des Fréquences pour les radios, 150 € achat et entretien de talkies-walkies, 80 € abonnement à OpenRunner mis en place par Patrick Bresson pour préparation des randos).

- Déficit de 3.000 € pour le transport par car le mardi :

IL est dû essentiellement aux sorties avec 3 cars (1 car Mouflons et 2 cars Chamois/Isards/Bouquetins et Chevreuils lorsque le nombre des inscrits dépasse la capacité maximum de 63 places). Elles sont systématiquement déficitaires en raison du mauvais remplissage ; pour les éviter il est peut être nécessaire, le dimanche soir lorsque le nombre d'inscrits est connu à 18 h, de faire des regroupements, le plus souvent des Chevreuils avec les Mouflons et donc de modifier le lieu, l'itinéraire et l'heure de départ pour l'un des groupes ; j'ai demandé aux randonneurs de nous excuser pour la gêne que cela leur occasionne. Hors la saison d'hiver, environ chaque mois, sont organisées des sorties plus lointaines (par exemple Villard d'Arène et La Jarjatte en octobre) avec dépose et reprise des 5 groupes dans le même secteur pour permettre une optimisation du remplissage des cars pour ces destinations magnifiques mais coûteuses.

L'objectif pour 2022/23 est de ne pas avoir un déficit supérieur à 3.000 € ; à ce jour nous en sommes à 900 €.

NB : Approbation des comptes : Nos deux vérificatrices, Catherine Brice et Marie Dominique Leroy, ont approuvé les comptes de l'année écoulée et ont donné leur accord pour vérification des comptes du prochain exercice

Vote du rapport financier : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Comité Directeur

Statistiques : Le Codir est composé de 15 dirigeants dont 10 femmes et 5 hommes. La moyenne d'âge est de 68 ans. (pour information, la répartition est de 7 femmes pour 3 hommes au sein de l'association et la moyenne d'âge de 69 ans).

Election des membres au Codir : (voir en annexe 4 - liste des membres du Codir):

- Membres sortants non-candidat à leur renouvellement
Evelyne Déplace, Mireille Pomares, Didier Terchi
- Membres sortants, candidat à leur renouvellement
Cécile Mahaut, Ghislaine Iftissen, Rose Calpena
- Nouvelle candidature
Jean-Patrice Folco

A l'issue de l'élection des membres du Codir, tous les membres élus se réuniront ce lundi 23 janvier à 9h00 pour élire un bureau : Président, Secrétaire et Trésorier qui sont les représentants et responsables officiels vis-à-vis des pouvoirs publics.

Vote des membres du codir : les membres du Codir sont élus à l'unanimité.

Remerciements

Le Président Patrick Smyl remercie les membres présent pour la bonne tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Il remercie tous les bénévoles qui l'ont aidé à gérer cette association pendant son quinquennat.

il ajoute le commentaire suivant : « *C'était super et je me suis fait plaisir* »

Et il déclare la clôture de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Il convie ensuite l'ensemble des adhérents présents à un apéro-galette amplement mérité.

Evelyne Déplace

Secrétaire GV Sassenage



Patrick Smyl

Président GV Sassenage



Annexes 1:

Compte de résultat simplifié 2021-2022				Budget prévisionnel 2021-2022			
Dépenses		Recettes		Solde	Budget Dépenses	Budget Recettes	Budget Solde
Licences EPGV	10 398 €	Licences	10 371 €		10 700 €	10 700 €	
		Adhésions	4 577 €			4 300 €	
Fonctionnement	1 201 €	Fonds de solidarité, aide exceptionnelle DGfip	0 €		1 615 €	0 €	
Formations Dirigeants	0 €	Subventions	3 000 €			3 000 €	
Matériel pour cours	50 €	Autres aides			1 000 €		
Achats de matériel pour revente	3 400 €	Vente de matériel	3 774 €		5 100 €	5 100 €	
		Intérêts livret	300 €			300 €	
Animations	1 036 €	Animations	336 €		1 620 €		
Sorties GV	570 €	Sorties GV	570 €		4 500 €	2 500 €	
Total Vie Associative	16 655 €		22 927 €	6 273 €	24 535 €	25 900 €	1 365 €
Animateurs	23 318 €	Cotisation Cours	28 654 €		24 080 €	28 000 €	
Yoga "De Soi à Soi"	5 236 €	Subvention FFEPGV nouveaux cours Stretching	1 600 €		5 200 €		
Country	1 280 €				1 400 €		
Feel Good Fitness	4 830 €				6 800 €		
Remplir temporaire animateur	1 980 €						
Formations Animateurs (AFDAS)	252 €						
Total activités hors rando	36 897 €		30 254 €	-6 643 €	37 480 €	28 000 €	-9 480 €
Fonctionnement	1 596 €	Cotisations Rando	6 190 €		3 200 €	6 000 €	
Licences ABR	486 €				500 €		
Formations et recyclage ABR	2 220 €	Participation CODEP Formation ABR	215 €		1 900 €	300 €	
Formations et recyclage PSC1	873 €						
Sorties randos Marche nordique	241 €						
Transport - cars	35 499 €	Participation adhérents Cars	32 388 €		51 000 €	51 000 €	
Séjours	36 376 €	Participation adhérents Séjours	36 856 €		30 000 €	30 000 €	
Total rando	77 291 €		75 649 €	-1 642 €	86 600 €	87 300 €	700 €
Total Dépenses	130 842 €	Total Recettes	128 830 €	-2 012 €	148 615 €	141 200 €	-7 415 €

Annexes 2:

Budget simplifié 2022-2023				
Dépenses		Recettes		Solde
Licences EPGV	12 000 €	Licences	12 000 €	
		Adhésions	5 000 €	
Fonctionnement	1 900 €	Fonds de solidarité, aide exceptionnelle DGFip	0 €	
Formations Dirigeants	0 €	Subventions	3 000 €	
Matériel pour cours	500 €	Autres aides		
Achats de matériel pour revente	0 €	Vente de matériel	310 €	
		Intérêts livret	400 €	
Animations	1 800 €	Animations	0 €	
Sorties GV	3 200 €	Sorties GV	0 €	
Total Vie Associative	19 400 €		20 710 €	1 310 €
Animateurs	37 380 €	Cotisation Cours	35 000 €	
Yoga "De Soi à Soi"	3 542 €	Subvention FFEPGV nouveaux cours		
Country	1 360 €			
Feel Good Fitness	0 €			
JD Training	1 800 €			
Rempl. temporaire animateur	0 €			
Formations Animateurs (AFDAS)	260 €			
Total activités hors rando	44 342 €		35 000 €	-9 342 €
Fonctionnement	50 €	Cotisations Rando	6 540 €	
Frais de reconnaissances	1 500 €			
Entretien équipements sécurité ABR	730 €			
Achat 2 radios montagne	1 200 €			
Evènements randos (anniversaire etc)	700 €			
Licences ABR	550 €			
Formations et recyclage ABR	2 750 €	Participation CODEP Formation ABR	200 €	
Formations et recyclage PSC1	1 000 €			
Sorties randos Marche nordique	- €			
Transport - cars	43 000 €	Participation adhérents Cars	40 000 €	
Séjours	36 000 €	Participation adhérents Séjours	36 000 €	
Total rando	87 480 €		82 740 €	-4 740 €
Total Dépenses	151 222 €	Total Recettes	138 450 €	-12 772 €

Annexes 3:

Nouveaux tarifs

ACTIVITE	Ancien tarif	Nouveau tarif
GYM DYNAMIQUE / SENIOR (1 à 10)	59€/99€/124€	62€/102€/127€
STRETCHING	59 €	62 €
PISCINE	57 €	60 €
SALLE MUSCULATION	60 €	62 €
YOGA	144 €	144 €
COUNTRY	60 €	62 €
PILATES	184 €	184 €
GYM EQUILIBRE	124 €	124 €
CROSS MARCHE OXYGENE	60 €	62 €
ACTI'MARCHE	59 €	62 €
RANDO MARCHE NORDIQUE	30 €	33 €
RANDO PEDESTRE / RAQUETTES	30 €	33 €

Annexe 4 :

Liste des membres du Codir Saison 2021/2022

Nbr	Nom	Prénom
1	BOREL	Jean-Louis
2	CALPENA	Rose
3	DATI	Marlène
4	DEPLACE	Evelyne
5	FRAIX BAVU	Bernard
6	GUILLERMET	Carole
7	IFTISSEN	Ghislaine
8	MAHAUT	Cecile
9	MERCIER	Didier
10	MISCIOSCIA	Françoise
11	PINEL	Marie Claude
12	POMARES	Mireille
13	ROGES	Jocelyne
14	SMYL	Patrick
15	TERCHI	Didier